



N° 152
12 mars 2010

L'actualité du **MILITANT** des Industries Chimiques

MOBILISATION !



*Le 23 mars, dans toutes nos industries chimiques, construisons une mobilisation de masse pour la satisfaction de nos revendications : **salaire -emploi industriel- retraite.***

Les puissantes luttes, des Rhodia, Total, Sanofi Aventis, Arkema, Rio Tinto/Alcan, Air Liquide, Ikéa, Philips, Siemens, Carrefour et tant d'autres dans toutes les branches d'activité, ont permis d'obtenir des avancées significatives en matière d'emploi, de salaires, de reconnaissance de la pénibilité... Ces luttes solidaires, puissantes, comme celle des raffineurs du groupe Total montrent que même en matière de développement industriel la résistance du monde du travail peut faire reculer les grands groupes financiers.

- 32,8 milliards d'exonérations de cotisations sociales ont bénéficié encore cette année au patronat. Cela permettrait de financer 1 million d'emplois à 2733€/mensuels.
- La création d'1 million d'emplois c'est plus de 20 milliards d'euros pour notre protection sociale.

Les richesses de notre travail à tous doivent servir l'intérêt général et non celui des actionnaires.

Sommaire

■ **Edito : Mobilisation !** *Le 23 mars, dans toutes nos industries chimiques, construisons une mobilisation de masse pour la satisfaction de nos revendications : salaire—emploi industriel—retraite.*
(Page 1)

■ **Vie fédérale :** Compte rendu des travaux du CEF du 2 mars 2010.

■ **Exposition aux produits toxiques :** Journée d'études du 25 mars 2010
(Page 2 et 3)

■ **Retraite—Nos revendications sur la retraite.** Chronique juridique - Point sur la faute lourde.
(Page 4)

Face à un capital revanchard, il nous faut, partout, donner confiance à la lutte, donner des perspectives sur des revendications claires et partagées par les salariés.

Le 23 mars, la Fédération Nationale des Industries Chimiques CGT appelle l'ensemble de ses syndicats, de ses forces militantes, à faire de cette journée de grèves et de mobilisations, le socle d'un puissant mouvement social.

Nos revendications sont légitimes. Rien ne justifie l'allongement de la durée de cotisation pour une retraite à taux plein et, encore moins, le recul de l'âge de départ.

Non le capital n'est pas en crise : les 20 plus grosses entreprises industrielles affichent 55 milliards d'euros de bénéfices nets .

8,2 milliards d'euros, c'est le poids du bouclier fiscal et des exemptions de cotisations sociales selon la Cour des Comptes.

La prise en compte de la pénibilité par un droit à la préretraite dès 55 ans pour tous ceux ayant subi les travaux pénibles est une revendication phare pour les salariés de nos industries.

Les salariés des industries chimiques savent ce que pénibilité veut dire : rythmes de travail, travail de nuit, exposition au CMR, environnement, stress, etc...

La situation que vivent nos camarades retraités, nos anciens, est intolérable (cumul emploi/retraite, niveau des pensions). Leur appauvrissement les amène pour 12% d'entre eux à avoir recours aux banques alimentaires.

LE 23 MARS TOUS DANS L'ACTION : MOBILISONS, AMPLIFIONS LA RÉSISTANCE, RENFORÇONS LA CGT PAR DE NOUVELLES ADHÉSIONS, POUR PLUS DE JUSTICE SOCIALE, PLUS DE PROGRÈS AU SERVICE DE L'HOMME ET NON DE LA FINANCE.

Mars 2010

16—CE confédérale
 16 et 17—Collectif Fédéral Jeunes à Montreuil (93)
 17—Réunion Bureau UFICT à Montreuil (93)
 Assemblée Générale des syndicats de la branche Caoutchouc à Montreuil (93)
 18—Conseil National UFR à Montreuil (93)
 Journée d'études Réformes des Retraites à Montreuil (93)
 23—journée d'actions sur Salaires-emploi-retraites
 25— Journée d'études « exposition aux produits toxiques » à Montreuil (93)
 30—CE confédérale

Avril 2010

7—CEF de la FNIC à Montreuil (93)
 19—Collectif Animation à Montreuil (93)
 21 au 23—salon des CE et CHSCT—espace Champéret.

Stages

29 mars au 2 avril -stage approfondissement CE à Montreuil

Grands rendez-vous FNIC 2010

5-6-7 mai—Conférence UFICT - Vaison-la-Romaine.
 4 juin—conférence région Nord/Pas de Calais
 9 juin—conférence régionale syndicats Normandie
 10 juin—conférence régionale PACA
 16-17-18 juin—Conférence des Jeunes La Gaillarde.
 11 au 15 octobre—38^{ème} congrès de la FNIC CGT à Ramatuelle.

Paritaires**Mars 2010**

17—Officines-Paritaire
 18—UFIP- CPNE
 25—FIN—Classifications
 30—Plasturgie : CPNE
 31— Plasturgie : Plastifaf
 UFIP—Handicap

Compte rendu des travaux du Comité Exécutif de la FNIC CGT du 2 mars 2010

Présents : 38

Rapport introductif : Gilles Hellier

Compte rendu : Yves Peyrard

Romain Diaz, animateur du CFJ, a été invité à participer à la réunion de ce CEF.

Un hommage a été rendu à **René Fournelle** (retraité du syndicat CGT Copenor Dunkerque), décédé le 22 février dernier. René était un des membres fondateurs du collectif fédéral 2SPE (Santé-Sécurité-Précarité-Environnement) et a beaucoup œuvré au sein de notre fédération. La souffrance au travail, il l'a combattu toute sa vie et a su transmettre son savoir au travers des formations syndicales, à l'étranger dans différents colloques. La Fédération lui a donc rendu hommage lors de ses obsèques le samedi 26 février.

Points sur les débats du CEF :

La situation économique et sociale dans notre pays, en Europe et dans le monde se dégrade de plus en plus au profit des multinationales. La révolte monte en Grèce, en Espagne, en Italie, en Autriche, au Portugal, en France contre l'allongement de la durée de cotisations pour les retraites.

La France reste un des seuls pays d'Europe où l'âge de la retraite est à 60 ans, d'où l'archaïsme du MEDEF et du gouvernement à vouloir en découdre. Les inégalités ont conduit à une détérioration plus importante des conditions de travail et de vie des salariés entraînant la généralisation des conflits sociaux avec au cœur des revendications : salaires-emplois-retraites, tels qu'à Clariant, Famar, Rhodia, Arkema, Faurécia, Sanofi aventis, GoodYear, Air Liquide, et bien sûr dernièrement TOTAL.

Le CEF « salue » l'action des salariés de TOTAL qui par leur mobilisation ont su faire reculer la direction du groupe et poser en grand l'avenir du raffinage avec le maintien des activités et des sites industriels en France.

La CGT a obligé les pouvoirs publics et le patronat à organiser 2 tables rondes sur l'avenir du raffinage, l'une sur le bassin d'emploi dunkerquois, l'autre sur le plan national, en avril.



Une manifestation se déroulera le 4 mars à Dunkerque sur l'avenir industriel et le 8 mars à la Défense lors du CCE TOTAL.

Concernant les élections régionales, la FNIC CGT pense que ces élections doivent être un levier pour que les politiques s'expriment sur les véritables enjeux de société tel que le devenir industriel sur notre territoire.

Les retraites sont un enjeu incontournable qui ne peut se concevoir sans perspective de mobilisation. La réunion interconfédérale du 15 février a démontré les limites de l'unité syndicale en matière d'action. L'unité syndicale aujourd'hui ne s'appuie que sur la CGT. Le 23 mars, doit être une journée où tous nos syndicats doivent se mobiliser afin de donner une autre dimension des luttes, autres que celles que nous avons connues en 2009. Nous devons nous inscrire dans la durée et le 23 mars doit être un succès afin de peser sur les négociations. Nous sommes actuellement dans une phase ascendante des luttes et de conquêtes sociales. Il ne faut pas bien entendu occulter l'emploi et les salaires. D'ailleurs le 4 mars, Sarkozy conclut les Etats Généraux de l'Industrie et annonce de nouvelles mesurées avant les élections régionales des 14 et 21 mars prochains.

Un tract fédéral sur l'emploi industriel, sur la lutte des TOTAL et sur les retraites sortira prochainement.

Salon des CE—21,22,et 23 avril 2010.

Deux débats seront organisés. Un sur la politique industrielle et l'autre sur la santé au travail. Il est important que chaque syndicat s'empare de ces initiatives pour s'exprimer et participer aux débats.

38ème congrès fédéral—11 au 15 octobre 2010 à Ramatuelle (Var).

4 groupes de travail ont été mis en place :

- politique industrielle
- Les Conventions Collectives : grille fédérale, pénibilité et retraite
- Syndicalisation et renforcement
- Avenir de la fédération : la fédé de demain !

Chaque groupe a présenté au CEF la trame du document d'orientation qui sera proposé lors de la prochaine réunion du CEF en avril, ce document devant être finalisé en mai afin d'être envoyé dans les syndicats mi-juin.

La Fédération a souhaité élargir la construction de ce document afin que celui-ci soit au plus près de ce que portent nos syndicats. Nous constatons hélas que ces groupes de travail ont fonctionné sur un nombre restreint de participants.

Conférence de l'UFICT—5 au 7 mai à Vaison la Romaine (Vaucluse).

Seulement 13 inscrits émanant de 4 syndicats. Il est nécessaire que les syndicats s'inscrivent d'urgence.

Conférence des Jeunes—16 au 18 juin à la Gailarde (Var).

Romain Diaz, animateur du CFJ, souligne l'importance de cette conférence où chaque jeune débattera de la situation des jeunes dans notre pays : précarité, logement, non reconnaissance des diplômes, bas salaires, retraite, mais également sur la place des jeunes dans les responsabilités syndicales dans nos syndicats et structures CGT.

Importance pour nos syndicats qu'ils y inscrivent un maximum de jeunes pour y participer.

Organisation :

286 syndicats n'ont toujours réglé aucune cotisation sur 2009.

La Campagne de syndicalisation durant cette année 2010, avec affiches, dépliant et tracts en direction des branches d'activité, doit être un support afin de permettre à nos militants d'aller au débat avec les salariés. Notre rapport de forces pour de nouvelles conquêtes ne se construira que si nous sommes en capacité d'augmenter nos effectifs CGT et de nous renforcer.

Nous devons déployer nos formations en région sur les questions d'organisation ; établir des plans de travail au regard des entreprises non organisées avec diffusion des tracts fédéraux à l'attention des branches.

Le taux de syndicalisation est un baromètre important de la qualité de vie dans nos syndicats.

Un questionnaire pour la mise à jour des responsables de syndicats et des résultats aux élections professionnelles sera envoyé à chaque base organisée de la FNIC CGT.

Prochaine réunion du CEF :

Mercredi 7 avril 2010



« Exposition aux produits toxiques : prévention, suivi post-professionnel, réparation »



Inscrivez-vous en nous retournant le bulletin de participation ci-dessous.

C'est le thème de la **JOURNÉE D'ETUDES du 25 MARS 2010** organisée par la Fédération et son Union Fédérale des Retraités en direction de tous les salariés, retraités comme actifs, en situation d'exposition à divers produits (amiante, ...) pouvant avoir une incidence sur leur santé, à court, moyen ou long terme.

Les membres du Collectif 2SPE de la FNIC animeront cette journée.



Bulletin de participation—Journée d'études « Exposition aux produits toxiques » 25 mars 2010 à la FNIC CGT à Montreuil.

Le Syndicat de l'établissement

Localité

Code postal

Engage la participation de
(indiquer le nombre de délégués)

A retourner à la FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex § Tél. 0148188036 / Fax. 0148188035 / http://www.fnic.cgt.fr / E-mail : fnic@cgt.fr

Nos revendications sur la retraite

1. La retraite à taux plein à 60 ans, après 37,5 ans de cotisations.

L'âge de la retraite n'est ni le résultat d'un calcul démographique, ni l'expression d'un équilibre économique : c'est un choix politique.

En effet, l'argent existe, et plus que largement, pour répondre à cette exigence, véritable choix de société, qui est de décider qu'on a le droit d'exister en dehors du travail et de l'entreprise.

2. Le montant de la retraite égale à 75 % du salaire.

Retour à la moyenne des 10 meilleures années pour le calcul du salaire de référence. Indexation des pensions sur les salaires et non sur les prix.

3. Prérétraite dès 55 ans pour les métiers et travaux pénibles.

Les salariés subissant la pénibilité meurent avant les autres ! C'est justice qu'ils bénéficient d'une retraite anticipée.

Chronique juridique

POINT SUR LA FAUTE LOURDE

Selon une jurisprudence constante, la faute lourde est celle commise par un salarié avec l'intention de nuire à l'employeur ou à l'entreprise. Cette intention de nuire ne se confond pas avec la gravité des actes commis par le salarié.

Elle doit être immédiatement sanctionnée. Un employeur ne saurait invoquer, par exemple, une faute lourde à l'encontre d'un salarié plus de quatre mois après avoir eu connaissance des faits (cass. Soc. 09/04/1992).

Elle dispense l'employeur du préavis, des indemnités de rupture du contrat de travail (indemnités de licenciement) et de l'indemnité compensatrice de congés payés. En revanche, elle ne remet ni en cause les autres sommes représentatives de complément de salaire ni les droits à l'allocation chômage du salarié en cause.



4. Pour financer les retraites.

Un autre partage des gains de productivité acquis depuis 30 ans, pour cela : développer l'emploi industriel, embaucher, augmenter massivement les salaires, socialiser toutes les primes exonérées de cotisations (stock-options, intéressement...), annuler les dizaines de milliards d'aides publiques sous prétexte d'aide à l'emploi.

5. Asseoir le financement de la protection sur la cotisation sociale.

Remettre en cause la CSG, empêcher la TVA sociale ou tout autre système fiscal, du type modèle suédois, visant à casser notre salaire socialisé français combattu par les patrons.

Le 23 mars,
pour de meilleurs salaires
et des emplois pérennes
pour garantir les retraites
d'aujourd'hui et de demain,
tous dans l'action !

Pour un tourisme différent, social et solidaire !

www.touristravacances.com

Réservations 0890 567 567 [0,15 € la min.]

